



Convention financière de L'ŒUVRE DON BOSCO 2026-2027

Modulation tarifaire en fonction des ressources familiales (QF : quotient familial)

3 tarifs :

TARIF 1 : de $0 < QF < 749$ euros

TARIF 2 : $750 < QF < 999$ euros

TARIF 3 : $QF > 1000$ euros et +

1) Le mercredi :

Tarif 1 : 4,2 euros (demi-journée) ou 8,4 euros (journée)

Tarif 2 : 7,8 euros (demi-journée) ou 15,6 euros (journée)

Tarif 3 : 9,6 euros (demi-journée) ou 19,2 euros (journée)

Le pique nique froid est apporté par les enfants . Les inscriptions pour les mercredis se font au trimestre et sont renouvelables par tacite reconduction suivant les tarifs 1, 2 ou 3 (journaliers ou demi- journaliers)

2) pour les semaines de vacances scolaires

Pour les vacances scolaires, le repas est préparé par la société de restauration SOGERES de l'établissement scolaire et les tarifs journaliers sont les suivants :

Tarif 1 : 12,6 euros (dont 4,2 € pour le repas)

Tarif 2 : 19,8 euros (dont 4,2€ pour le repas)

Tarif 3 : 23,4 euros (dont 4,2€ pour le repas)

avec une réduction de 20% pour les fratries

Les inscriptions : Toutes les familles ont la possibilité de réserver entre 1 et 5 jours, mais une priorité est donnée aux familles qui réservent la semaine. La tarification se fait à la journée.

Ce prix comprend les repas chauds des 4 journées, les goûters des 5 jours. (Le repas du vendredi sera un pique-nique)

Marie-Agnès PELLERANO
Présidente de l'Association l'Œuvre Don Bosco

ASSOCIATION L'ŒUVRE DON BOSCO
24, chemin du Merlan à la Rose, 13013 MARSEILLE 04 91 66 22 75
oeuvredonbosco@sevigne-db13.co